

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>l</sup> NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Table with 2 columns: 'Départs de Saumur pour Nantes' and 'Départs de Saumur pour Paris'. Includes times and service types like Omnibus, Express, Poste, Mixte.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 — — 13 — Trois mois, — 5 25 — 7 50

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici en quels termes S. M. l'Empereur a répondu à l'adresse qui lui a été présentée par le Sénat : « Le nouveau droit donné aux corps politiques d'examiner librement tous les actes du gouvernement a eu pour but d'éclairer le pays sur les grandes questions qui agitent aujourd'hui les esprits. »

effet la dépêche parfaitement authentique exprime l'opinion favorable à la prolongation de l'occupation; mais comme en dehors de cet incident les négociations à ce sujet continuent, il est impossible au gouvernement de dire dès à présent quelle marche il croira devoir adopter.

vice-présidents et secrétaires de la chambre, qui se trouve maintenant constituée.

Nous apprenons qu'à Naples M<sup>r</sup> l'archevêque Traiti a refusé d'assister à un Te Deum en l'honneur de la prise de Gaëte.

En apprenant ces faits, le gouvernement a envoyé des ordres sévères relativement à la résistance des prélats.

La Gazette militaire annonce que le gouvernement sarde a décidé le désarmement de l'île de Pianosa et la destruction totale des fortifications de Gaëte.

Al Pungolo rapporte que le gouverneur de Messine a envoyé la dépêche suivante au lieutenant-général de Naples et au comte de Cavour :

« Le général Fergola menace le général Cialdini de bombarder la ville dans les vingt-quatre heures, sous prétexte de violation de la capitulation par le débarquement de munitions de guerre. »

Cialdini a répondu : « 1<sup>o</sup> Qu'il considérait la conduite du général Fergola comme une flagrante rébellion ;

« 2<sup>o</sup> Qu'il n'accordera, à aucune condition, une capitulation à la garnison ;

« 3<sup>o</sup> Qu'il confisquera les biens du commandant et des officiers pour indemniser les dommages que la ville pourrait subir ; qu'il livrera le commandant et ses officiers à la vengeance du peuple, et qu'il reconnaîtra dans le général et ses subordonnés non des militaires, mais des assassins. »

A Messine, les hostilités ont commencé samedi. Le feu a été ouvert contre les ouvrages piémontais.

Les assiégeants ne seront prêts que le 9. Alors le feu commencera et sera appuyé par deux frégates et un vaisseau déjà arrivés. Le général Fergola a donné l'ordre d'évacuer le port.

Tous les navires étrangers, après les avertissements des consuls, sont sortis, excepté les navires américains renforcés, dit la dépêche, par des vaisseaux anglais.

On lit dans le Constitutionnel : Nous apprenons qu'à la suite d'une longue séance tenue, la commission du Corps législatif, après un examen approfondi, a résolu de n'admettre aucun des amendements qui ont été proposés.

Il n'y aura pas de rapporteur chargé de défendre l'ensemble de l'adresse; mais il a été nommé quatre commissaires : MM. de Belleyme, Granier de Cassagnac, David (Gironde) et Rigault. C'est M. de Cassagnac qui a mission spéciale de défendre le paragraphe relatif à l'Italie et aux affaires de Rome.

La question de la prolongation de l'occupation française en syrie a été portée devant le parlement anglais.

A la chambre des lords, le marquis Bath a appelé l'attention du cabinet sur la dépêche du prince Gortschakoff qui, comme on sait, approuve l'occupation, et il demande l'opinion du gouvernement à cet égard. Lord Wodhouse, au nom du cabinet, déclare qu'en

Lord John Russell répond que les forces françaises envoyées en Syrie n'ont pas dépassé le chiffre fixé par la conférence.

En ce qui concerne la dépêche russe, M. le ministre dit que ce document ne montrant pas explicitement l'intention de la part du gouvernement russe de demander la prolongation de l'occupation française en Syrie, le cabinet n'a pas à répondre ni à indiquer la conduite qu'il serait disposé à adopter, le cas échéant.

Le gouvernement ottoman vient, dit une dépêche de Constantinople, d'envoyer des instructions définitives à son plénipotentiaire à Paris. Ces instructions seraient un terme moyen entre le projet dont Vély pacha est porteur, et le projet de la commission européenne. (Le Rays.)

Les nouvelles d'Italie ne nous apporteraient aucun fait important si elles ne contenaient l'élection de M. Rattazzi à la présidence de la chambre des députés.

M. Rattazzi a été élu par 219 voix sur 242 votants. La chambre a procédé ensuite à l'élection des

embrassa son père avec une gentillesse qui toucha le baron de Coisin.

Elle n'avait guère plus de treize ans, mais, née Brésilienne, élevée dans l'Inde, elle était singulièrement précoce et développée pour son âge.

Elle avait le teint d'une blancheur éblouissante, mais manquait un peu de fraîcheur; ses lèvres étaient pâles, son sourire doux et légèrement triste. Ses cheveux assez clairs avaient des reflets presque blond, comme ceux de Lucie; elle tenait beaucoup plus de son père que de sa mère Jacintinha de San-Pedro; Rodolphe autrefois avait trouvé qu'elle ressemblait à sa tante Thérèse Bardan; malgré cela, que ce fût ou non une illusion de vieillard, l'oncle Roland devait bientôt lui trouver un air de famille qui l'émut profondément.

Le baron de Coisin en voyant Olyntha dans les bras du hardi coureur d'aventures dont il venait d'écouter les récits, songeait que cette enfant avait vu périr sa mère assassinée par un oncle traitant d'esclaves; qu'ensuite, pendant près de six mois elle avait vécu parmi les plus infâmes pirates du globe; qu'enfin, tout récemment, elle avait sauvé la vie de son père avec un véritable héroïsme.

Pendant le trajet de sa bastide à la bastide Roland, l'ancien capitaine de vaisseau demanda encore à Rodolphe :

— Mais, d'après vous, quels étaient les monstres qui montaient le brig sans pavillon ?

— Je n'en sais absolument rien. Le brig, mal construit, ressemblait assez à l'un des navires confiés à Nathan

par l'iman de Mascate; mais rappelez-vous bien qu'il y avait plus de quatre ans de cela. Je m'étonnerais que Nathan fût resté dans l'Inde aussi longtemps, ou qu'il y eût expédié son fils Bizarro pour se venger de moi. — Je n'étais ni ne pouvais être un dangereux ennemi. — Divers récits qui m'ont été faits à Bombay me portaient d'ailleurs à croire que Nathan et son fils allaient pirater dans les îles de la Sonde et les mers de Chine avec les deux navires du naïf iman de Mascate. Plus tard, on m'a assuré que Nathan-la-Elibuste a été vu sur les côtes du Pérou. Parmi les marins du Désiré, le bruit courait, en outre, que Nathan est établi sur les côtes de Guinée.

— Contes de matelots que tout cela, dit M. de Coisin en ébranlant la clochette dont les tintements firent accourir Albert, Anna et René, Clotilde, Lucie, Paul d'Herbilliers, et enfin M. et M<sup>l</sup>e Roland, prévenus par Juliette.

Ce fut pourtant Juliette qui, la première, embrassa la jeune Olyntha; mais aussi, Juliette exceptée, tout le monde en était encore au chapitre des cérémonies.

CHAPITRE VIII. — SÉJOUR EN FRANCE.

Rodolphe Bardan arrivait fort à propos à la bastide pour dissiper la mauvaise humeur de M. Roland, encore outré du refus de Clotilde; pour fournir des occupations à la mère des jeunes filles et pour donner un autre tour aux pensées de Paul d'Herbilliers, que toutes les gentillesses de Lucie n'avaient pas complètement rasséréné. Clotilde ne dut pas être mécontente de la diversion;

FEUILLETON LES COUREURS D'AVENTURES. L'AVENTURIER. TROISIÈME PARTIE.

(Suite.)

Les William et Smith se comporteront noblement, j'en suis sûr, et me restitueront les deux ou trois cent mille francs qu'ils ont à moi aujourd'hui. Olyntha, quoiqu'il arrive, sera donc à son aise; mais je veux qu'elle soit riche: sa fortune maternelle est magnifique, elle a des droits qu'il m'appartient de faire valoir. — C'est à cela que je consacrerai la fin de mon aventureuse carrière.

Voilà, fort en raccourci, monsieur le baron, l'histoire de mes sept dernières années. Et maintenant, quoique je sois au regret d'apprendre que tous les membres de la famille Roland connaissent mon histoire, je ne refuse point de vous suivre. J'aurai le bonheur de revoir l'intime ami de mon ami intime à moi-même, le brave Frédéric Dormont; je serrerai la main d'un loyal officier à qui je dois une gratitude sans bornes; enfin j'aurai le plaisir de vous féliciter en parfaite connaissance de cause du mariage de M. votre fils avec la charmante fille du colonel.

L'heure du dîner approchait; on n'avait pas le temps d'entrer dans plus de détails; Olyntha fut rappelée; elle



La même dépêche confirme la lettre écrite par le général Cialdini au général Fergola. Le général sarde dit au commandant de la citadelle que si le feu est ouvert contre la ville, on fera fusiller, après la prise de la citadelle, autant d'officiers et de soldats qu'ils auront fait de victimes.

Un journal italien, la *Campana della Garcia*, annonce que les consuls étrangers ont fait une démarche auprès du général Cialdini au nom du général Fergola. Cialdini leur aurait déclaré qu'il ne leur reconnaissait point le droit de s'immiscer dans les affaires de la guerre.

C'est dans un journal de Marseille que nous trouvons quelques détails sur les premiers engagements qui ont eu lieu devant Messine.

Le général Fergola, dit le *Sémaphore*, a jusqu'à présent respecté la ville. Le feu a été ouvert le 1<sup>er</sup> mars, dans la soirée, par le fort Don Blasco, contre les hommes occupés au débarquement à Gazzi; mais jusqu'ici la citadelle n'avait fait aucun mal. Le général Cialdini a l'intention de l'attaquer du côté de la mer et des extrémités de la ville en profitant des hauteurs.

A l'arrivée de l'amiral Persano et du général Cialdini, le peuple voulait se porter sur leur passage et leur faire une entrée triomphale, mais ils ont refusé de se prêter à cette manifestation. Le général Cialdini a avec lui le général Valfre, commandant du génie, et le colonel Piola Caselli, chef d'état-major du 4<sup>e</sup> corps d'armée.

La position de la citadelle était en ce moment des plus précaires. (Idem.)

Une correspondance de Saint-Petersbourg, en date du 2 mars, annonce que, selon toute probabilité, l'un des grands-ducs de Russie va prochainement se rendre à Varsovie avec le titre de vice-roi de Pologne.

Cette détermination aurait été prise par l'empereur sur les instances répétées des notables Polonais qui approchent du trône impérial.

C'est le 11 mars, premier jour du carême, dit la même correspondance, que doit être proclamé, dans toute l'étendue du vaste empire, l'ukase émançant les serfs. (Le Pays.)

Des nouvelles arrivées à Berlin, le 8 mars au soir, de la frontière de Pologne, disent que l'ordre le plus parfait règne à Varsovie. Cinq cents membres de la bourgeoisie et de la milice urbaine alternent pour faire la nuit des patrouilles dans les rues. Demain, 9, un service funèbre sera célébré dans toutes les églises. L'enquête judiciaire faite par une commission mixte, sous la présidence du général Liprandi, continue son œuvre avec impartialité.

Les troupes arrivent des différentes parties du pays; beaucoup de femmes russes partent ou vont habiter la citadelle. La ville est encore en plein deuil. Les étalages des marchands ne contiennent que des couleurs de deuil, les montres des libraires sont remplies de livres de prières reliés en noir. On vend, en quantité énorme, les portraits photographiés des victimes. Le tombeau commun où elles reposent est orné de guirlandes de fleurs.

Un télégramme de Cracovie, en date du 8 mars, porte que la Banque polonaise a en dépôt pour plusieurs millions de papiers russes appartenant à l'intendance de l'empire. Le gouvernement en demanda le paiement en argent comptant. Sur le refus de la Banque, les troupes ont entouré les bâtiments de la Banque et en ont enlevé le montant de la somme en métal. — Havas.

Les nouvelles de Vienne font pressentir comme imminente la nomination de l'archiduc Ferdinand-Maximilien comme président du nouveau conseil d'Etat, destiné à remplacer l'ancien conseil d'Etat de l'empire.

L'archiduc Ferdinand-Maximilien est le frère de l'Empereur. Dans les postes qu'il a déjà occupés, il a donné des preuves d'une intelligence élevée et d'un esprit progressif. Cette nomination sera très-favorablement accueillie à Vienne. (Le Pays.)

L'affaire des Etats du Holstein entre dans une nouvelle phase qui permet d'entrevoir une transaction satisfaisante pour les parties intéressées.

On assure que l'envoyé de Suède s'est associé à la démarche collective de la France, de l'Angleterre et de la Russie, à l'effet d'obtenir du cabinet de Copenhague qu'il soumette le budget de 1861 aux Etats du Holstein.

De son côté, le Danemarck promet une loi constitutionnelle qui serait présentée aux Etats du Holstein et rendrait à ce duché les libertés les plus essentielles dont il a été privé jusqu'à ce jour, notamment la liberté religieuse. (Idem.)

Le gouvernement danois concéderait en outre d'autres libertés relativement aux intérêts spéciaux du Holstein. (Idem.)

La question romaine est en ce moment l'objet d'une discussion aux Cortès espagnoles. Dans la séance de la chambre des députés de jeudi, le ministre des affaires étrangères a défendu avec une grande vigueur et un remarquable talent le pouvoir temporel du Pape.

Il ne considère pas comme possible de discuter le projet consistant à séparer en deux la ville de Rome. Quant au transport du Saint-Siège à Jérusalem, M. Calderon Collantes le trouve absurde. L'Europe, dit-il, doit conserver dans son sein le chef de l'Eglise. (Le Pays.)

Un télégramme de Marseille annonce que la reine d'Espagne a offert au Pape un palais à Madrid; mais le Saint-Père reste à Rome.

Le gouvernement espagnol, dit un télégramme de Madrid, de 9 mars, a reçu le traité marocain avec la signature officielle. Tétuan sera évacué au mois de mai. Dans la chambre des députés, M. Zorrilla, combattant la politique du Piémont, a été fort applaudi. — Havas.

#### FAITS DIVERS

On lit dans la correspondance Havas :

« Le journal *l'Ami de la Religion* publie textuellement une dépêche adressée par le secrétaire d'Etat de Sa Sainteté à M<sup>r</sup> Meglia, chargé d'affaires du

Saint-Siège à Paris, à l'occasion de la brochure *la France, Rome et l'Italie*. *l'Ami de la Religion* s'estime heureux de porter ce document à la connaissance du public, à la veille des débats qui vont s'ouvrir au Corps-Législatif. »

— Les généraux Clapka et Torr viennent d'adresser à leurs compatriotes la lettre suivante :

« Paris, 9 mars. — Il est à notre connaissance que des agents autrichiens voudraient profiter des élections prochaines pour provoquer un mouvement prématuré en Hongrie.

« Nous accomplissons un devoir en prévenant de ces menées nos compatriotes, et nous les supplions de déployer toute leur énergie pour en empêcher la réussite. A l'heure qu'il est, un soulèvement en Hongrie pourrait compromettre nos espérances les plus légitimes. »

— *L'Indicateur de Bordeaux* raconte que dimanche dernier, sur le Champ-de-Foire, une personne paraissant appartenir à une classe élevée était en butte aux grossièretés d'un homme ivre. Cette scène durait depuis quelques instants déjà, lorsque M. Rodde, commissaire de police de service, intervint et invita l'ivrogne à continuer tranquillement sa promenade; mais l'avis fut mal pris, et le magistrat fut lui-même insulté. M. Rodde, n'ayant aucun agent sous la main, arrêta lui-même l'individu et le conduisit au poste. Chemin faisant, la foule grossit, et, loin de prêter main-forte au fonctionnaire agissant dans l'intérêt public, on lui fit lâcher son prisonnier. Ceux qui s'opposaient ainsi à l'exercice de l'autorité ignoraient sans doute que, pour ce fait, ils pouvaient être traduits devant le tribunal et y répondre de leur conduite. Deux sergents de ville apparurent cependant, et un monsieur, qui s'était posé en protecteur de l'ivrogne, fut arrêté et conduit au dépôt de sûreté.

— On lit dans le *Journal de Saône-et-Loire* :

« On assure que le fameux Jud, qui décidément n'a pas encore été arrêté, se trouvait naguère dans notre département. Il a été vu, dit-on, dans la forêt de Gergy par des bûcherons avec lesquels il a conversé, sans que ceux-ci, bien entendu, se soient doutés d'avoir pour interlocuteur un homme aussi dangereux.

« Si ce qu'on rapporte est vrai, Jud, égaré dans les vastes bois de Gergy, aurait demandé à un journalier occupé dans les taillis des renseignements sur la direction des chemins qui sillonnent la forêt. On lui en indiqua un qui conduit à Châlons. — Châlons, dit-il, merci, je n'en veux pas. Puis, liant conversation avec le journalier, il lui raconta que depuis deux mois, il avait fait déjà deux cents lieues et qu'il continuerait pendant dix années encore cette marche forcée.

« Nous pouvons garantir l'exactitude de ces détails, mais non pas affirmer que le voyageur dont il est question était vraiment Jud en personne. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Toute la journée d'hier, une violente tempête a regné sur Saumur; elle a occasionné quelques dégâts aux toitures, et a failli causer la mort à deux

l'orage qui grondait encore sur sa tête s'éloignait décidément. Albert et les fiancés éprouvaient au moins un intérêt de curiosité; la petite Juliette était ravie de fêter une amie de son âge.

L'accueil fait au comte de Moëlho se ressentit de ces diverses circonstances; chacun était gracieux à l'envi. La douceur hospitalière du père de famille dissipa les dernières appréhensions de Rodolphe.

Pendant le dîner, aucune question indiscrète, aucune allusion maladroite ne le blessa. Par courtoisie, on poussa là réserve jusqu'aux extrêmes limites de l'adresse, et cela sans gêne, sans froideur.

Le prochain mariage de René de Coislin avec Anna fournissait, à la vérité, un sujet d'entretien tout naturel.

« J'espère bien, dit M. Roland, que vous serez encore nos hôtes le jour de la cérémonie.

— Je me crois obligé d'attendre ici un ou deux mois, répondit Rodolphe; et je compte imiter M. de Coislin en jouant une bastide dans le voisinage.

— A merveille!... très-bien!... à la bonne heure! s'écriait-on de tous côtés.

Juliette battit des mains. Olyntha ne fut pas insensible à ces démonstrations amicales; avec un petit accent anglais qui ne l'empêchait pas de parler très-correctement :

— Que vous êtes bonne, mademoiselle Juliette, dit-elle, de vous réjouir ainsi de notre séjour; moi aussi, croyez-moi, j'en suis bien contente!...

Les deux enfants se mirent à babiller, mais, chose digne de remarque, si l'étrangère s'abstint de raconter

aucun des tragiques événements de sa vie, la petite Provençale, tenant sa promesse, ne fut pas moins discrète.

Au dernier moment, il est vrai, M<sup>re</sup> Roland lui avait dit encore :

— Tu sais, mon enfant, bien des choses qu'Olyntha doit ignorer; si tu commettais par étourderie la faute de l'en instruire, tu aurais été méchante et serais sans excuses...

— Je comprends bien, maman, soyez tranquille, répondit Juliette d'un air sérieux.

La diplomatie est de tous les âges, et la plus profonde est celle de l'enfance, s'il faut en croire un éminent physiologiste :

« Chez les enfants, dit-il, pas d'hésitation, pas de distractions; leur opiniâtreté, tant que dure leur caprice, est rigoureusement invincible. Pour conquérir une dragée, ils déploient plus de ruses que dix plénipotentiaires assemblés pour discuter les bases d'un traité international. »

Le dîner s'anima très-vite. Rodolphe Bardan complimenta successivement les fiancés, et Clotilde, qui fut grave, et Lucie, qui se prit à rire d'un air mutin. Juliette elle-même ne fut pas négligée.

Alors Lucie, se tournant vers Paul, lui dit vivement :

— Jamais vous ne m'avez fait un compliment qui vaille celui-ci, monsieur mon cousin. Anna la blonde, Clotilde la brune, ont décidément tout accaparé; il ne vous reste plus rien pour moi, qui ne suis ni brune ni blonde.

— Je ferai ma pénitence gentiment, répondit Paul, je

n'ai qu'une parole...

— Oh! oh!... à d'autres! Je ne croirai jamais à vos promesses qu'après l'effet...

— Que vous êtes défiante, Lucie!...

— Trop de confiance fait toujours tort!... Mais, à propos, connaissez-vous le langage des fleurs?

— A quel propos? de grâce!

— A propos de la confiance avec laquelle je vous ai donné le plus éloquent des bouquets... Mais si vous étiez capable d'en deviner le sens, vous n'en croiriez pas un mot! Je vous déclare donc dix fois, cent fois, mille fois plus défiant que moi!...

— Je vais demander à toutes les nymphes du coteau de Lamalgué la signification de mon bouquet...

— Demandez-moi plutôt de vous prêter mon petit livre sur les fleurs parlantes, et vous y verrez...

— Quoi donc!

— Une foule de jolies choses dont vous vous défiez, monsieur l'incrédule.

Paul n'adressa pas un mot à Clotilde, dont il occupait la droite; Clotilde affecta de ne pas s'apercevoir de sa présence. Lucie riait sous capot et profitait de cette double bouderie avec un entrain, une familiarité, une audace mutines qui choquèrent maintes fois sa sévère sœur aînée.

On pourrait remplir cent volumes in-folio d'observations de cette force. Nous tâcherons de nous en garder.

Après le dîner, M<sup>re</sup> Roland s'étant levée de table, tout le monde en fit autant, excepté le maître de la maison, qui roulait sa cigarette avec méthode.



ouvriers maçons. Ils étaient montés sur un échafaudage, à 6 ou 7 mètres au-dessus du sol, occupés à construire un mur isolé; un coup de vent renverse cette muraille et entraîne les deux ouvriers. Fort heureusement, ils étaient du côté opposé à la chute. Tous deux ont été fortement contusionnés, mais leur vie n'est pas en danger.

Hier soir, la Loire, très-agitée par le vent, a poussé sur le rivage le cadavre du nommé Victor Maignant, âgé de 26 ans, né à Meung-sur-Loire.

Victor Maignant s'est noyé volontairement le 17 février dernier, à la suite de trop copieuses libations pendant les jours de carnaval.

#### BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES. — SESSION D'AVRIL.

En vertu d'une décision de S. Exc. le ministre de l'instruction publique, en date du 15 février dernier, aucun candidat au baccalauréat ès sciences scindé ne sera admis désormais à subir, pour la première fois, à la session d'avril, soit la première partie, soit la seconde partie de l'examen. Le premier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 15 juillet 1858, devient aussi rigoureusement applicable aux deux parties de l'examen dont il s'agit.

L'inspecteur d'Académie pour le département de Maine-et-Loire donne avis qu'en vertu d'une décision de M. le préfet, rendue sur sa proposition :

L'examen des candidats aux bourses impériales, départementales et communales des lycées ou collèges aura lieu à Angers, le jeudi 11 avril prochain, à huit heures du matin, dans une des salles du Lycée impérial.

Les familles des candidats doivent les faire inscrire, du 15 au 30 mars, dans les bureaux de l'Académie, à la Préfecture.

Les pièces à produire sont les suivantes :

1<sup>o</sup> L'acte de naissance de l'enfant;

2<sup>o</sup> Un certificat de bonne conduite délivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a suivi des cours primaires ou secondaires.

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

#### ÉCRIT EN PRÉSENCE DE LA TOUR DE TRÈVES.

Je chante la noblesse et ces monuments sombres

Qui, par un grand soleil, jettent de grandes ombres

Sur les lieux d'alentour;

Et j'aime à voir dans l'air glisser un gros nuage,

Quand il semble d'en bas effleurer au passage

Les créneaux de la tour.

J'aime, quand vient le soir, monter sur les murailles

D'où s'échappait jadis la rumeur des batailles,

Sur les créneaux penchés;

Et j'aime à voir, en bas, la maison de prières,

Temple silencieux où reposent nos pères,

Sous les dalles couchés.

O manoir antique, ô temple,

Le poète vous contemple,

Et son regard enflammé

Croit revoir dans les atomes

Passer les puissants fantômes

De ceux qui vous ont aimé.

En te voyant debout, colosse au front superbe,

Où les siècles rongeurs attachent le brin d'herbe

Et le lierre grim pant,

On pense aux vieux héros, courageux, intrépides,

Aux archers qui d'en haut lançaient des traits rapides

Qui tombaient en frappant.

On croit voir l'homme de guerre,

Debout sur la meurtrière

Où l'oiseau cache son nid,

Regarder l'onde houleuse

Et poser sa main calleuse

Sur le créneau de granit.

Deux monuments debout à quelques pas d'un fleuve,

L'un est le sanctuaire où notre âme s'abreuve,

Comme au puits du désert;

Le nocturne hibou repaire en sa toiture,

Et chacun des printemps fait croître la verdure

Sur son front entr'ouvert.

L'autre est la tour crénelée

Qui, du fond de la vallée,

Sembler garder l'horizon.

C'est le meurtrier système

Que, sous Charles le septième,

Bâtit Robert Le Maczon.

Mais où sont donc ces temps, ô monuments sonores,

Où s'allumaient pour vous de brillantes aurores?

Je vois l'antique autel,

Désert, abandonné, comme chose inutile!

Et ma voix seule, ici, monte du sol tranquille

Au sommet du castel! ..

Henri BLOUDEAU.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 11 mars. — Dès midi, MM. les députés se rendaient en grand nombre au palais du Corps-Législatif, pour prendre part à la délibération sur l'adresse.

Ce matin à 10 heures 1/2, une espèce de trombe est tombée sur la partie orientale du faubourg Saint-Germain. — Havas.

Turin, 10 mars. — Rome, 9 mars. — Le discours du prince Napoléon a produit ici un grand enthousiasme. Rome prépare une souscription, afin de faire une démonstration de gratitude vis-à-vis du prince. — Havas.

#### Sommaire de L'ILLUSTRATION du 9 mars.

Histoire politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Scènes de la Caroline du sud. — Causerie dramatique. — Gazette du palais. — Fabrication des orgues expressives. — Dialogue des morts. — Mots et idées. — Bibliographie. — Un bal à Belgrade. — Don José de Madrazo, peintre espagnol. — Courrier de l'étranger. — Epîtres rustiques, par M. J. Aulra. — La chasse au lièvre. — Médaille de l'expédition de Chine.

Gravures : Couronne offerte au roi Victor-Emma-

nuel. — Le roi d'Italie recevant la couronne de la municipalité du Turin. — Vente d'esclaves dans le sud des Etats-Unis. — Milices de Charlestown. — Envahissement d'un meeting abolitionniste. — Trophée d'objets chinois. — Bâton de commandement. — Flambeau et vase en cuivre ciselé. — Pagode. — Vase chinois. — Brûle-parfum. — Fabrication des orgues expressives (sept gravures). — M<sup>r</sup> Sacconi, nonce apostolique. — Bal offert par les officiers en garnison à Belgrade au prince de Serbie. — Don José de Madrazo. — La Vierge et l'enfant Jésus, la Sainte-Famille, d'après des dessins originaux de Raphaël. La chasse au lièvre. — Médaille de l'expédition de Chine. — Problème d'échecs. — Rébus.

#### GIRARD FILS,

Marchand de bois, place de la Grise,

Informe sa nombreuse clientèle qu'il est à même de répondre aujourd'hui à toute demande de charbon de bois, de quelque importance que ce soit.

On trouvera, comme par le passé, dans ses magasins de très-beaux charniers pour les vignes; une grande quantité de barreaux de chêne et de bois blanc; des rais pour charonnage et de très-bon merrain.

M. Girard fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoront de leur confiance.

#### ÉTAT-CIVIL du 16 au 28 février 1861.

NAISSANCES. — 16, Eléonore-Gabrielle Dode-man, rue Saint-Nicolas; — 18, Xavier Beneston, place de l'Hôtel-de-Ville; — Marie Emilie Richer, rue de Fenet; — 22, Edmond-Albert Meunier, rue de la Visitation; — 27, Berthe Lannay, rue de la Fidélité; — Antoine Mignon, rue de Fenet; — Théophile-Valère Pronst, aux Huraudières; — 28, Henriette-Augustine Rétiveau, rue de Fenet.

#### MARIAGES. — Néant.

DÉCÈS. — 17, Georges-Louis Rabier, 6 mois, rue Saint-Nicolas; — Marie-Augustine Hobault, 4 ans, rue de la Visitation; — 18, Jeanne-Jacqueline Le Roux, veuve Soulard, propriétaire, 74 ans; — Emile Tessier, 13 ans, à Beaulieu; — Marie Eugénie Delalande, couturière, célibataire, 20 ans, rue des Pâtes; — Jeanne Minier, 8 ans, rue Saint-Pierre; — Louise Guimas, veuve Rousse, rentière, 73 ans, route de Tours; — 20, Marguerite Bié-mont, veuve Guigon, rentière, 85 ans, rue de Bordeaux; — 21, Pauline Ballier, 5 ans, rue Saint-Jean; — Antoinette Guiard, veuve Chicoine, journalière, 79 ans, à la Providence; — 22, Jean-François Cartier, rentier, 74 ans, célibataire, rue de la Visitation; — Charles-Louis Dormegnien, palefrenier, 69 ans, rue Saint-Nicolas; — 23, Joséphine Douet, épouse de Dubain, ouvrière, 35 ans, rue de la Visitation; — 24, Pierre Morin, cocher, 50 ans, rue Saint-Nicolas; — 25, Delanone, tailleur de pierres, 59 ans à l'Hôpital; — Lacey, mort-né; — 28, Louise Gine, épouse de Darse, domestique, 68 ans, rue Courcouronne; — Marie Maréchal, veuve de Frémond, journalière, 77 ans, à l'Hôpital.

Rodolphe allait offrir le bras à M<sup>me</sup> Roland, le baron de Coisin se tournait vers Clotilde :

— Messieurs, si vous le voulez bien, dit l'ancien colonel, restons ici tous trois; abandonnons le jardin à notre brillante jeunesse.

M<sup>me</sup> Roland crut devoir se retirer.

Les fiancés la suivirent; Paul et Lucie, Albert et Clotilde, enfin Juliette et Olymtha s'éloignèrent.

Les trois coureurs d'aventures demeurèrent en présence.

A eux trois, quel pays du monde n'avaient-ils point vu? par quelles étamines n'avaient-ils point passé? quels périls n'avaient-ils point affrontés? quelles étranges rencontres n'avaient-ils point faites? combien de longs romans ne pourraient-ils pas défrayer?

Garde du pavillon, puis déserteur et batteur des bois au Brésil, après quelques affreux voyages de traite; officier de marine, prisonnier sur les pontons anglais, corsaire; officier d'infanterie, colonel, et maintenant paisible père de famille, propriétaire sur le coteau de Lamalgue, Roland avait eu sa belle part de traverses, de hauts, de bas, de situations extrêmes, de positions difficiles.

Le baron de Coisin, son aîné, en avait vu bien d'autres. Officier de l'ancien régime et royaliste ardent, il avait été l'un des défenseurs des Tuileries au 10 août, proscrit, condamné à mort, émigré, il rentra audacieusement en France pour s'y faire caboteur et contrebandier; — vendéen, chouan, toujours compromis par ses opinions politiques, il n'en fut pas moins officier de la

marine impériale; — favorisé par la première restauration, démissionnaire et suspect pendant les Cent-Jours, il se rendit à Gand, revint à la suite de Louis XVIII, et, reprenant sa carrière navale, fit deux fois le tour du monde. Il avait telles pages dans son histoire qui paraîtraient d'une outragieuse invraisemblance. Il était riche après avoir souffert de la plus horrible misère; il avait été opulent, il avait mendié son pain.

Tout cela cependant est peu de chose auprès de l'existence agitée de Rodolphe Bardan, forçat et roi, esclave et pirate, toujours malgré lui. — Petit employé, grand spéculateur, détenu, galérien, fugitif, commis à Lisbonne, puis subrécargue et capitaine marchand, comte portugais, seigneur italien, officier dans la cavalerie napolitaine, courtisan, diplomate, agent de la police, conspirateur, directeur d'une immense entreprise, banquier, vagabond, matelot, négrier, — époux d'une héritière du Reconçavo, — naufragé, captif à Madagascar, ountava, rohandrian et enfin grand chef, — recueilli à la mer, passager, pilote, voyageur, — réfugié parmi des forbans, chef de caravane en Arabie, négociant estimé à Bombay; deux fois époux et prêt à se remarier lorsqu'il avait été obligé de quitter brusquement la côte de Malabar, — il rentrait dans son pays natal sous un nom d'emprunt et risquait d'être tout-à-coup plongé dans un cachot. Il avait tant de fois gravi l'échelle de la fortune, tant de fois il était retombé au plus bas, qu'aucun aventurier, en aucun temps, n'eut de plus fréquentes, de plus complètes ni de plus brusques variations d'existence.

— Je me sens indigné de l'accueil que vous me faites, messieurs, dit-il avec une émotion profonde. Je puis jurer pourtant que mes fautes de jeunesse ont été cruellement expiées; depuis la mort d'Helène, je n'ai rien négligé pour les racheter devant Dieu. Le comte des Molleux était encore coupable; Moëho ne l'a jamais été! — Je suis sans nom, sans patrie, sans famille, en butte à des haines inconnues, accablé par le poids de mon ignominie, tremblant pour le seul être qui me respecte et qui m'aime!... Désespéré, maudit, aventurier sans aveu, me revoici Bardan! encore Bardan!... Et vous, gens d'honneur, hommes sans taches, vous daignez me recevoir parmi vous!... C'est trop de générosité! c'est peut-être de l'imprudence!...

— Vous avez été l'ami de Frédéric Dormont! dit Roland en lui prenant la main. Si Frédéric était parmi nous, il vous appellerait son frère!...

— Vous êtes le père d'Olymtha, ajouta le baron de Coisin. Ami reconnaissant, père dévoué, vous avez des droits à notre profonde estime... Je me suis reproché amèrement d'avoir été, un jour, dur et inhospitalier envers vous!... Je m'en accusais dernièrement encore, ici même...

Rodolphe Bardan baissa les yeux, et devora quelques larmes amères.

Le baron de Coisin rompit le silence pour répéter à Roland ce qu'il avait appris dans la matinée de la bouche de Rodolphe lui-même.

(La suite au prochain numéro.)



**Marché de Saumur du 9 Mars.**

Froment (hec. de 77 k.) 24 30	Huile de lin . . . . . 48 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 25 33	Paille hors barrière 48 26
Seigle . . . . . 16 40	Foin . . . . . id. 56 85
Orge . . . . . 15 60	Luzeine (les 750 k.) 34 60
Avoine (entrée) . . . . . 12 —	Graine de trèfle . . . . . 60 —
Fèves . . . . . 16 80	— de luzeine . . . . . 50 —
Pois blancs . . . . . 52 —	— de colza . . . . . 28 30
— rouges . . . . . 28 80	— de lin . . . . . 26 —
Cire jaune (50 kil) . . . . . 250 —	Amandes en coques . . . . . — —
Huile de noix ordin. . . . . 62 —	(l'hectolitre) . . . . . — —
— de chenevis . . . . . 48 —	— cassées (50 k.) . . . . . 66 —

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 120 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 100 à »

(1) Prix du commerce.

Ordin., environs de Saumur, 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 95 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 80 à »
Saint-Léger et environs 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 80 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 75 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 70 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 65 à »
La Vienne, 1860 . . . . .	65 à 70

**ROUGES.**

Souzay et environs 1859 . . . . .	120 à 145
Champigny, 1858 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 260 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 210 à »
Id. 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 210 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 140 à »
Varrains, 1860 . . . . .	80 à 90
Id. 1859 . . . . .	120 à 140
Bourgueil, 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 150 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 140 à »

Id. 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 100 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 80 à »
Restigny 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 90 à »
Chinon, 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 150 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 129 à »
Id. 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 90 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 80 à »

**BOURSE DU 9 MARS.**

4 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 20.  
 5 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 73.  
 BOURSE DU 11 MARS.  
 5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 68 15  
 4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 95 85.

P. GODET, propriétaire-regerant.

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE CHASLES.**

Les créanciers de la faillite du sieur Chasles, ci-devant négociant à Saumur, aujourd'hui sans domicile connu, sont de nouveau prévenus, conformément aux dispositions de l'art. 493 du Code de commerce (loi du 28 mai 1838), que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du Tribunal de commerce le mercredi 20 mars courant, à midi.

Les créanciers devront se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés.

Les bordereaux de créances devront être faits sur timbre et remis à M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, avant le jour fixé pour la vérification.

Le Greffier du Tribunal,  
(131) Th. BUSSON.

**A CEDER**

LE RESTAURANT  
DU ROCHER DE CANCALE,  
en face de l'hôtel de Londres.  
S'adresser à MICHU, qui l'exploite.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean,

PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGE,  
Quai de Limoges.  
S'adresser à M<sup>me</sup> SARTORIS. (111)

Rue Basse-Saint-Pierre, 12,  
Saumur,

**LÉONCE CAVELIER FILS**

GRAVEUR SUR MÉTAUX.

Fait tout ce qui concerne son art.

**OMNIBUS BOURGEOIS.**

M. GASNIER, loueur, informe le public qu'il vient d'établir un Omnibus Bourgeois, qu'il met à la disposition des familles, pour tout service que l'on désirera. (106)

**DRAGÉES DU D<sup>r</sup> GUIGNON**

Contre les Maladies aiguës et chroniques: Traitement infailible, guérison radicale.

Dépôt central à Paris, 157, rue Saint-Honoré; à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (107)

**ALMANACH DU CHEMIN DE FER (1861)**

**INDICATEUR DE POCHÉ**

DE LA LIGNE

**DE PARIS A SAINT-NAZAIRE**

**SOMMAIRE.**

Calendrier de 1861. — Service d'hiver. — Heures de départ et d'arrivée des trains à toutes les gares de la ligne.

**GRANDE VITESSE.**

Renseignements pour voyageurs. — Prix des places pour voyageurs, enfants, membres de congrégations religieuses, militaires. — Conditions pour le transport des bagages pour les poids supérieurs à 30 kilogrammes. — Transport des articles de messageries, valeurs, denrées, animaux, voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des cercueils.

Frais accessoires aux taxes des tarifs généraux.

Distances kilométriques. — Correspondances des chemins de fer.

Billets d'aller et retour entre différentes gares. — Prix réduits.

**PETITE VITESSE.**

Conditions pour le transport des animaux de grande taille, de moyenne taille, de petite taille. — Prix par tête. — Transport des voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des omnibus, diligences, voitures de déménagement, etc. — Transport des marchandises. — Prix par tonne de 1,000 kilog., suivant leur classification. — Classification générale des marchandises.

**Prix de l'Indicateur:**

Avec carte de la ligne de Paris à Saint-Nazaire. . . . . 30 cent.

Sans carte . . . . . 25

On reçoit des insertions pour l'INDICATEUR au Bureau du Journal l'ÉCHO SAUMUROIS.

En vente, à Saumur, chez l'éditeur, Paul GODET, place du Marché-Noir, et chez tous les Libraires.

**TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES**

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc., 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.

Envoyer un mandat de poste, ou des timbres-poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

**BIBLIOTHÈQUE CHOISIE**

Rue Traversière, 3, à Saumur.

**LIVRES EN LECTURE**

- Vie du P. de Ravignan, par le P. de Pontlevoy, 2 vol.
- Journal d'un Missionnaire au Texas, par l'abbé Damenech.
- Les Epreuves d'une Mère, par B. Bouniol.
- Livre des Jeunes Filles; conseils aux jeunes personnes qui ont terminé leur éducation.

**LA TOILETTE DE PARIS**

**JOURNAL DE MODES DE CINQ FRANCS PAR AN.**

La Toilette de Paris ne coûte que 5 fr. pour l'année entière, et elle paraît deux fois par mois avec une belle gravure de Modes faite spécialement pour elle par le dessinateur et les graveurs des Modes parisiennes, le plus beau de tous les journaux de cette spécialité.

Tous les trois mois, la Toilette de Paris donne à ses abonnés un patron de grandeur naturelle et des modèles de broderies nouvelles.

Souvent, en outre de sa gravure de Modes, elle contient des dessins de lingerie, bonnets, chapeaux, etc.

Pour recevoir la Toilette de Paris depuis le 1<sup>er</sup> décembre, il faut envoyer un bon de poste de 5 fr. 50 c. On la reçoit alors pendant 15 mois, du 1<sup>er</sup> décembre 1860 à la fin de décembre 1861. Autrement, l'abonnement se fait pour un an (5 francs), et part du 1<sup>er</sup> janvier.

Indépendamment des patrons donnés gratis par le journal, tout abonné qui désire un autre patron peut se le procurer en indiquant précisément ce qu'il désire, et en envoyant 1 fr. 25 c. Il reçoit alors, franc de port, le patron demandé. Ce patron est tout prêt à être monté.

Adresser un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,